Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO — CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	2 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 7 AVRIL 1913 — 86ème Année

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans deux successions.

Julian M. Swoop vs. John Blank & Co., et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 87,145 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Frank A. Wilke une des défendeurs dans le procès ci-dessus, dans la succession de Herman Wilke, No. 102,612, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, et plus particulièrement décrite dans l'inventaire enregistré, dans le dit procès, et plus particulièrement son intérêt, dans ses biens-fonds décrits dans le dit inventaire, a savoir:

1. Deux certains terrains avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Seconde, Troisième et Rousseau, désignés par les Nos. 7 et 8. Les deux dits terrains mesurent chacun vingt sept pieds onze pouces de face à la rue Fulton, vingt sept pieds, dix pouces et six lignes trois-quarts de largeur dans le fond, sur cent dix pieds de profondeur.

2. Un certain terrain avec toutes les améliorations, etc., dans le quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, désigné par le No. 15 et mesure vingt cinq pieds deux pouces de face à la rue seconde, la même largeur dans le fond, sur cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du terrain 14, et cent vingt cinq pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du terrain No. 16.

3. Un certain terrain, avec toutes les améliorations, etc., dans le quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borne par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, et désigné par le No. 14, le dit terrain mesure vingt cinq pieds quatre pouces de face à la rue Seconde, la même largeur dans le fond, cent vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes de profondeur sur le côté près de la rue Fulton, et cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du terrain No. 15.

4. Un certain terrain, avec toutes les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Fulton, Rousseau, Seconde et Troisième, et désigné par le No. 16, et mesure vingt cinq pieds deux pouces de face à la rue seconde, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds sept pouces et une ligne sur la ligne de côté près du terrain No. 15, et cent vingt cinq pieds et sept pouces sur ligne de côté près du No. 17.

5. Deux terrains avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue Washington et les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désignés comme terrains Nos. 6 et 7, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurent chacun trente et un pieds de face à l'avenue Washington, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6. Un certain terrain, avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. 174 dans l'Ilet No. 39, borné par les rues Chippewa, Soraparu, Fulton et Philip, mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Chippewa sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

7. Premièrement — Un morceau ou parcelle de terre avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 39, borné par les rues Fulton, Chippewa, Soraparu et Philip, mesure trente neuf pieds, huit pouces et six lignes de largeur l'arrière ligne d'une parcelle de terre formant partie du terrain No. 166, et s'étendant en une profondeur de cette ligne, de cinquante trois pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et il mesure trente neuf pieds, huit pouces et six lignes sur l'arrière, plus ou moins, et la dite parcelle de terre forme l'arrière partie et est la balance du dit terrain No. 166.

Secondement — Un morceau ou parcelle de terre avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District, l'Ilet No. 39, borne par les rues Philip, Soraparu, Fulton et Chippewa. Le dit morceau de terre est désigné par la lettre E et mesure trente neuf pieds huit pouces et six lignes de largeur sur une ligne la divisant de la parcelle D sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds quatre pouces et trois lignes, et a trente neuf pieds huit pouces et six lignes de profondeur dans la fond et forme la balance du terrain No. 169.

8. Un certain terrain, avec les améliorations, etc., dans le Quatrième District de cette ville, étant une parcelle du terrain No. 169 de l'Ilet No. 6, borné par les rues Soraparu, Philip, Chippewa et St. Thomas, mesurant trente neuf pieds huit pouces six lignes de face à la rue Soraparu, sur quatre vingt huit pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, désigné comme No. 87 rue Soraparu.

9. Un certain terrain, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magasin, Erato, Gaimie et Constance, étant une parcelle du terrain No. 13 de l'Ilet No. 17; la dite parcelle de terre forme l'angle des rues Magasin et Erato, et mesure en mesure Française, trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Erato.

Ainsi que tout son droit, titre et intérêt dans et à la succession de Catherine Dietel, épouse divorcée en premières noces de J. Lottes, et épouse en seconde noce de Herman Wilke, No. 37,255, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, et décrits dans l'inventaire enregistré dans le procès et plus particulièrement tout son droit, titre et intérêt sur la ci-dessus décrite et ci-après décrite propriété, à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre, avec les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Cypress, Derbigny et Julia, désignée par la lettre B, et mesure soixante dix sept pieds quatre pouces de face à la rue Cypress, quatre vingt pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne la divisant de la parcelle de terre marquée A, quatre vingt sept pieds cinq pouces sur la ligne de bornage et soixante dix sept pieds six pouces et quatre lignes sur l'arrière ligne.

2. Deux certains terrains avec les améliorations, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cypress, Derbigny et Roman et la propriété du N. O. Canal and Banking Company, ou débarcadère de la rue Julia, les dits terrains sont désignés par les Nos. 3 et 4, et mesurent ci-après à savoir: Terrain No. 3 mesure vingt sept pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Derbigny, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, et terrain No. 4 mesure vingt sept pieds de face à la rue Derbigny sur cent vingt pieds de profondeur sur la rue Cypress et forme l'angle des rues Cypress et Derbigny.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur le champ.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CAFFERY, QUINTERO & BRUMLY,
Avocats pour le demandeur.
mars11,15,21,28av4,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de propriétés améliorées et de valeur du Sixième District à savoir:

1er. Terrain formant l'angle des rues Tchoupitoulas et Joseph, dans le carré des rues Octavia et Annonciation. Bâtisses portant le No. municipal 5535 rue Tchoupitoulas et le No. municipal 309 rue Joseph.

2. Terrain sur la rue Annonciation, entre les rues Octavia et Joseph, dans le carré de la rue Laurel, a savoir: Sur les terrains Nos. 1 et 2 (No. 1 formant l'angle des rues Annonciation et Joseph). Bâtisses portant les Nos. municipaux 5533 et 5535 rue Annonciation sur le terrain No. 3.. Bâtisses portant le No. municipal 5525 rue Annonciation, et sur les terrains Nos. 4 et 5 bâtisses portant les Nos. municipaux 5519 et 5521 rue Annonciation.

3. Terrain dans le même carré que le ci-dessus deuxièmement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 417 rue Joseph.

4. Terrain dans le même carré que le ci-dessus premièrement décrit.. Bâtisses portant le No. municipal 317 rue Joseph.

Dans l'affaire de Lewis Fishel vs. Michael Irwin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 77,847 — En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Lewis Fishel, demandeur, et en faveur des trois intervenants a savoir: Les liquidateurs du Canal Bank et Trust Company, les liquidateurs du Louisiana National Bank, et le Interstate Trust and Banking Company, contre le défendeur Michael Irwin, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 8 mai 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement paroisse de Jefferson, actuellement dans le sixième District de cette ville, désignés par les numéros un et deux du carre No. 5 qui est borné par les rues Tchoupitoulas, anciennement Levee, Annonciation, anciennement Jersey; octavia et Joseph, sur le plan original de Rickerville, les dits terrains sont adjacents. Terrain No. 1 mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement rue Levee, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Joseph, desquelles deux rues il forme le coin. terrain No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, anciennement Levee, sur 120 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

2. Cinq certains terrains situés, s'étendant et étant dans Rickerville, anciennement ville et paroisse de Jefferson, maintenant dans le sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Annonciation, anciennement Jersey; Joseph, octavia et Laurel, étant désigné sur un plan de Rickerville dit cidevant, dresse par B. Buisson et W. T. Thompson, voyers, le 23 mars 1849, et déposé dans le bureau de J. R. Beard, notaire dans cette ville, comme terrains Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, et mesure en mesure Américaine ci-après à savoir: Terrain No. un formant l'angle des rues Annonciation, anciennement Jersey, et Joseph, mesure trente pieds, onze pouces à la rue Annonciation, anciennement rue Jersey, sur 110 pieds 2 pouces de profondeur et face à la rue Joseph; terrains deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Annonciation, anciennement Jersey, sur les profondeurs ci-après à savoir: Cent-neuf pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne entre les terrains Nos. un et deux, cent-huit pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne entre les terrains numéros deux et trois, cent-huit pieds, un pouce et deux lignes sur la ligne entre les terrains numéros trois et quatre, 107 pieds 5 pouces sur la ligne entre les terrains numéros quatre et cinq et cent-six pieds, huit pouces et six lignes sur la ligne entre les terrains numéros cinq et six.

3. Un certain lot de terre dans le même district, et ilet que la propriété sus décrite, et désigné comme lot No. 22 sur ledit plan de Buisson et Thompson, voyers, en date du 23 mars 1849, et mesurant 30 pieds de face à la rue St. Joseph, sur cent-trente pieds, huit pouces et six lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés ci-dessus décrites et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon.

4. Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Rickerville, Sixième District de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro 130 sur le plan tracé par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Tchoupitoulas, autrefois Levée, Annonciation, autrefois Jersey; octave et Joseph, ledit lot étant désigné par le numéro 26 et mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph sur cent-trente-neuf pieds, cinq pouces de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ERNEST T. FLORANCE,
Avocat pour le demandeur.
av5,11,18,25ma2i,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un malaxeur, moteur et appareils, etc.

Lugi Vitale vs. Rosalino Federico.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,864 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, LUNDI, le 14 avril 1913, à 2 heures p. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 630 rue St. Philippe: 1 malaxeur et 1 moteur, poulies et appareils, accessoires, etc., suivant l'inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour le demandeur.
av3,4,8,11

Edward Krey vs. Ses Crediteurs.

Cour Civile de District — No. 101,081 — Division C.

ORDRE — Considerant la suivante pétition et l'actif et passif dûement verifiés et enregistré.

IL EST ORDONNE, qu'après publicité et avis donnés aux créditeurs, suivant la loi, une réunion des créditeurs du dit Edward Krey soit convoquée et tenu suivant la loi devant Clifford N. Eustis, notaire, en cette ville en son bureau, 326 Bâtisse Godchaux, en cette ville, paroisse et état, commençant le 11 avril 1913, a dix heures du matin pour voter l'acceptation ou le refus de la dite pétition du dit Edward Krey pour repit de six douze et dix huit mois depuis la date de la dite réunion.

Il est de plus ordonné qu'en même temps, toute procedure contre la personne et propriété du dit Edward Krey soit suspendue.

(Signé) E. K. SKINNER, Juge.
Nouvelle Orléans, 1er avril 1913.
Pour copie conforme,
J. McCORMICK,
Député Greffier.
JOHN L. FELIU, Avocat.
av5,7,12

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, consistant de 21 terrains, etc., dans le carré borné par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro.

Michel Schneider vs. Philip T. Nagle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,580 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Vingt deux certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 365d, borne par l'avenue Monroe et les rues Timoleon, Bourbon et Touro, et désigné par les numeros 2 à 22 inclusivement, et mesurant ci-après à savoir:

Terrains 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Monroe, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 5 forme l'encoignure de l'avenue Monroe et de la rue Touro, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrain No. 14 forme l'encoignure des rues Touro et Timoleon, et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Touro, sur une profondeur entre lignes parallèles de 105 pieds 4 pouces.

Terrains Nos. 15, 16 et 17 mesurant chacun 33 pieds de face à la rue Timoleon, sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 4 lignes.

Terrain No. 18 forme l'encoignure des rues Timoleon et Bourbon et mesure 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Terrains Nos. 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur 105 pieds 4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Toutes les mesures plus ou moins. Rue Bourbon (anciennement Bagatelle), rue Touro (anciennement rue Union).

Acquis par Philip T. Nagle de Francis Bistes et al, par un acte passé devant Martin H. Manion le 1er décembre 1909 enregistré dans le C. O. B. 230 folio 122.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District, portant le No. municipal 1112 rue Bordeaux, entre les rues Chestnut et Colisée—terrains 61'x120'.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Willie W. Woods, épouse de Thomas J. Woods.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Colisée (anciennement Plaquemines), Lyon et Bordeaux, composé d'une partie du terrain original No. vingt-quatre, mesurant vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, et de l'arrière partie des terrains Nos. un, deux, trois et quatre adjacents, laquelle dite arrière partie mesure trente trois pieds six pouces de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds, entre lignes parallèles faisant l'entière partie soixante et un pieds de face à la rue Bordeaux sur cent-vingt pieds de profondeur sur les lignes parallèles, et commençant soixante six pieds six pouces de l'encoignure des rues Bordeaux et Chestnut.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WILLIAM A. WENCK,
Avocat pour le demandeur.
mars7,8,14,21,28av4,9,10

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

I. Ventes importantes par Shérif Civil de six lots de propriétés dans le cinquième district décrits comme ci-dessous d'un à six inclusivement—avec toutes les bâtisses et améliorations sur la dite propriété ainsi que toutes les machines y appartenant et immobilisée suivant la loi le tout consistant et connu comme département d'embouteillages de Securité Brewing Company, le tout sera offert en vente en bloc comme un entier.

II. D'un lot et améliorations, etc., a être offert separément des propriétés ci-dessus mentionnées dans le meme district sur la rue Diana dans l'ilet Newton et Brooklyn et River autrefois Jefferson comme septièmement décrit dans l'affairs de Teutonia Bank and Trust Company vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 100,288 — En vertu d'un jugement lu rendu et signé en cour ouverte le 13 mars 1913, sur la demande des receveurs pour une vente de l'actif de Security Brewing Company, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division B, dans le cas sus mentionné. Je procéderai à la vente aux encheres publiques à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le jeudi, avril 24 1913, à midi, de la propriété suivante decrite a savoir:

Premier: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges, servitudes, avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le cinquième district de la Nouvelle-orleans (autrefois carré No. 47 actuellement No. 184) borné par l'avenue Brooklyn les rues River Diana et Newton designe comme lot No. 4 lequel mesure soixante pieds de face sur l'avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds et forme le coin de l'avenue Brooklyn et la rue Diana.

Secondement: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privileges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon situé dans le dit Ilet No. 184 du cinquième district de la Nouvelle-orléans, désigne par la lettre H sur un plan d'arpentage tracé par D. E. Seghers et fils voyers, en date du 18 janvier 1905, et annexé a un acte passe par devant Fred Zengel, notaire, daté du 24 mars 1905, et d'après lequel ladite portion de terre commence à une distance de soixante-trois pieds, 11 pouces et 3 lignes de la rue Diana et mesure trente et un pieds, 11 pouces et cinq lignes de face à l'avenue Brooklyn, et la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes paralleles, de cent vingt pieds, dix pouces et cinq lignes, le tout en mesure américaine, et est compose de la moitié la plus proche de la rue Diana du lot original No. Cinq.

Etant les mêmes deux morceaux de propriété que ladite Security Brewing Company acquit de la United States Land Company Limited suivant l'acte passé pardevant Fred Zengel, notaire public, le 24 mars 1905, et enregistré au bureau des Alienations, livre 202, folio 386.

Troisièmement: Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la Nouvelle-orléans dans ledit ilet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn, les rues Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. 6, contigu au lot No. cinq et mesurant 30 pieds de face à la rue Madison, maintenant avenue Brooklyn sur une profondeur de cent vingt pieds en lignes parallèles.

Etant la même propriété que ladite Security Brewing Company acquit par achat de Frances Williams, veuve de Dennis Mecker, suivant l'acte passé par devant H. L. Loomis, Jr., un notaire public de cette ville, le 21 juin 1907, et enregistré au bureau des Aliénations de cette paroisse, dans le livre No. 217, folio 35.

Quatrièmement: Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelques façon qui en dépendent, situé dans l'Ilet No. 184 borné par les rues Brooklyn (anciennement Madison), River (anciennement Jefferson) et Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. cinq et mesure trente deux pieds de face à l'avenue Brooklyn sur cent vingt huit pieds plus ou moins de profondeur et étant la même propriété que la Security Brewing Company acquit par achat de Mme Margaret Beuhler, épouse de Louis Marechal, suivant l'acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire dans cette ville, le 18 juin 1907, et enregistré dans le bureau d'aliénation pour la Paroisse d'Orléans, livre 215, folio 6.

Cinquièmement: Un certain terrain désigné comme la moitié du terrain No. six situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 21 novembre 1904, et annexé à un acte passé devant William H. Seymour, notaire dans cette ville, daté le 1er mai 1907, et le dit terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur l'avenue Brooklyn sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la moitié du lot six le plus proche de la rue Newton; et est la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Co. par achat de Nathan Hobley suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 11 juillet 1907, et enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'orléans, registre 214, folio 59.

Six: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le même district et carré ci-dessus cinquièmement décrite désigné comme moitié du lot No. 3 et la dite moitié du dit lot du terrain mesure trente pieds de face à la rue Diana sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds plus ou moins et la partie la plus proche de la rue Madison actuellement Brooklyn, étant la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Company de James R. Le Bailey suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, en cette ville le 15 janvier 1907, enregistré au bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans, registre No. 210, folio 435.

Ainsi que toutes les machines dépendant de toutes les propriétés ci-dessus et immobilisées suivant la loi, consistant du département d'embouteillage de la Security Brewing Company.

Sept: Un certain lot de terrain situé dans le cinquième district de cette ville dans le carré borné par les rues Newton, River (autrefois Jefferson), Brooklyn (autrefois Madison), et Diana (autrefois Decatur) formant la moitié la plus proche du fleuve, du lot No. 6, dans le carré No. 181, et mesurant trente pieds de face à la rue Diana sur cent quatre vingt pieds de profondeur acquis par la Security Brewing Company de la succession de E. Bibbins et suivant acte devant William Renaudin, notaire, le 26 mars 1912, enregistre au bureau des alienations, registre 248, folio 357.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
LEGIER & GLEASON,
Avocats par les receveurs.

Memo: Remarquez l'annonce dans une partie du journal de même date dans laquelle la manufacture de la Security Brewing Company sera offerte en vente à la même date que celle ci-dessus mentionnée.

mars20,21,28av4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, portant le No. municipal 2203 rue Philip, au coin de la rue Franklin (dans le carré des rues Liberty et Jackson).

German-American Homestead vs. Randall Porter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,618 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. un dans l'Ilet No. 319, borné par les rues Philip, Franklin, Liberty et Jackson sur un croquis fait par H. C. Brown, député voyer de ville, daté le 29 mai 1909, annexé à un acte de vente passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, daté le 10 août 1909. D'après lequel croquis le dit terrain mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Philip la même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles et une façade sur la rue Franklin de quatre-vingt-dix pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
ROGER MEUNIER,
Avocat pour le demandeur.
mars7,14,21,28av4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le No. municipal 1310 rue Annette, coin de la rue Urquhart (dans le carré des rues St. Bernard et Marais).

Standard Brewing Company vs. Jos. D. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 103,608—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 avril 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 500, borné par les rues Annette, Urquhart, St. Bernard et Marais (anciennement Morales), désigné par le No. 1 et mesure trente deux pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Annette, sur une profondeur et face à la rue Urquhart de cent pieds formant l'encoignure des deux dites rues.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
mars11,15,21,28av4,11,16,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Giuseppe Biundo.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 94,713 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourquoi le compte provisoire présenté par Vve Giuseppe Biundo, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. W. MONTGOMERY, Avocat.
29mars29av2,7

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les jeudis à 10 heures du matin.

*LA LORRAINE, 10 avril.
†FRANCE (neuf), 17 avril.
*LA PROVENCE, 24 avril.
*LA TOURAINE, 1er mai.
*LA LORRAINE, 8 mai.
†FRANCE (neuf), 15 mai.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle Orléans-Havre Directe

S. S. CALIFORNIE, 8 avril.
S. S. VIRGINIE, 25 avril.

Passage de première classe.....$80.00
Passage d'entrepont.....$33.00

FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud,
No. 802 rue Commune, Bâtisse Hennen.
1ermars—1a

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés de valeur du Cinquième et Premier District.

Avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., et toutes les bâtisses et améliorations sur les propriétés premièrement, secondement, troisièmement et quatrièmement décrites ainsi que toutes les machines et outillage, comprenant moteurs, chaudières, appareils et dépendances de tous genres sur les dites quatre propriétés, ou dans les bâtisses qui s'y trouvent, le tout consistant de l'entière usine de la Security Brewing Cmopany, devant être considéré et traité en entier et comme partie et parcelle de la dite propriété foncière. Avec la servitude ou droit de voie pour une conduite d'eau s'étendant du Mississippi jusqu'à l'usine de la dite compagnie, sous et à travers la partie de terre ci-dessous cinquièmement décrite.

Le tout devant être vendu en bloc constituant l'entière usine de la SECURITY BREWING COMPANY

dans l'affaire du Commercial Germania Trust and Savings Bank, Trustee, vs. Security Brewing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncieres No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 avril, 1913, à midi, la propriété ci-après decrite à savoir:

1. La moitié d'un certain carre d'ilet situé dans le Cinquième District de cette ville, dans la partie anciennement connue comme McDonoughville, dans l'Ilet 48 (maintenant No. 185) borné par les rues Madison, Decatur, Jefferson et De Armas sur un plan dressé par L. H. Pillé A. V. daté le 10 février 1860 étant la moitié du dit ilet s'étendant près de la rue Madison, qui est composé des terrains sept, huit, neuf, dix et onze, et de la moitié des terrains six et douze et laquelle moitié d'ilet mesure trois cents pieds de face à la rue Madison (maintenant avenue Brooklyn) sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et de face sur la rue Decatur (maintenant Diana) et sur la rue De Armas.

2. Quatres certains terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Market, St. Joseph, Tchoupitoulas et Nouvelle Levée ou Peters, trois de ceux-là sont désignés par les Nos. Un, Deux et Trois sur un plan par H. Moelhausen, architecte le 12 juillet 1841 et déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire dans cette ville, lesquels terrains sont adjacents et mesurent chacun vingt-et-un pieds de face à la rue Nord Market sur une profondeur de cinquante huit pieds, un pouce entre lignes parallèles; et l'autre terrain est désigné par la lettre B sur un croquis ou plan dressé par Pillé & Murray, architects